

Diminuer l'inégalité des modèles de consommation

RAPHAEL HANMBOCK et **AUBREY MEYER** expliquent qu'il faut s'attaquer à l'inégalité des modèles de consommation si l'on veut éviter le danger que représentent les changements climatiques



Z. Janonovic/UNEP/Still Pictures

de serre.

Ce modèle distribue à l'avance des droits d'émission des gaz à effet de serre de telle sorte qu'ils « convergent » à une date donnée vers la valeur mondiale moyenne par habitant, tandis que le total des émissions « se contracte » pour atteindre l'objectif mondial considéré comme sûr. Ces droits d'émission sont échangeables et sont donc un bon moyen de lutter contre la pauvreté et promouvoir un développement propre.

Sur la base de l'évaluation actuelle du danger, on pourrait fixer un « plafond » équivalent à 450 parts par million en volume (ppmv) de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. On pourrait alors calculer un budget global des émissions, qui se contracterait jusqu'à une valeur proche de zéro d'ici à environ 2080, afin de maintenir les concentrations en-deçà de ce plafond « sûr ». La convergence vers l'égalité des émissions par habitant serait atteinte d'ici à 2030.

Une calamité climatique

Le modèle calculera cependant n'importe quel budget de contraction choisi et la convergence vers l'égalité des droits d'émission par personne, pour n'importe quel taux d'émission. Quel que soit le scénario retenu, le principe reste le même.

Tel est donc le principe du modèle C&C, qu'il nous faudra mettre en pratique dès que possible car l'augmentation des émissions brutes de gaz à effet de serre indique l'imminence d'une catastrophe climatique, cependant que l'iniquité croissante des modèles de consommation constitue actuellement un indicateur de l'imminence de conflits. L'urgence de la situation augmentant, il est futile de continuer à fonder les négociations sur le climat sur de simples bonnes intentions et des objectifs choisis au hasard. De

Les émissions de carbone par habitant, comparées entre pays ainsi qu'à l'intérieur d'un même pays, constituent une approximation de la richesse et de la pauvreté. Un tiers de la population mondiale jouit de 94 % du revenu mondial en dollars et est responsable de 90% des gaz à effet de serre rejetés dans l'atmosphère; les deux tiers de la population restants se partagent à peine 6 % de ce revenu et 10 % des émissions.

Nous ne parviendrons pas à corriger la surconsommation de combustibles fossiles à l'origine des changements climatiques sans corriger également l'inégalité de ces modèles de consommation.

Cela n'arrivera pas par hasard et doit se concevoir attentivement.

Le modèle « contraction et convergence » (C&C) est un modèle simple visant à répartir dans le futur la réduction des émissions de gaz à effet de serre au niveau international. Guidé par la science, ce modèle définit un objectif considéré comme sûr et stable en matière de concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre et calcule ensuite le « budget de contraction » des émissions nécessaire pour l'atteindre. Il reconnaît que, en-deçà de cette limite, tous les citoyens de la Terre, quel que soit leur revenu, ont un droit égal à émettre des gaz à effet

même, il serait vain d'essayer de défendre l'inégalité des droits si le but recherché est un accord par consensus.

Le modèle C&C est un calcul rationnel expliquant que nous pouvons tous faire assez d'efforts et assez tôt pour éviter le pire. Toute négociation en vue d'un accord « après-Kyoto » doit se fonder sur ce modèle. Pour aussi arbitraire, voire utopique, qu'il puisse paraître à certains, ce modèle est encore toujours moins arbitraire que les alternatives proposées, qui sont toutes empiriques. Et, comme l'a noté l'Archevêque de Canterbury l'année dernière, « quiconque pense que le modèle C&C est utopique n'a tout simplement pas envisagé honnêtement les alternatives ».

L'objectif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, comme celui du modèle C&C, est de stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre, qui augmentent très rapidement. Les principes de cette Convention sont la précaution et l'équité. La contraction fournit la « précaution » et la convergence assure l'« équité ». Les Parties doivent maintenant négocier le prix de chacune d'entre elles. En 2003, Joke Waller Hunter, feu le Secrétaire exécutif de la Convention-cadre, remarquait que l'objectif de la Convention « requiert inévitablement la contraction et la convergence ».

Agir

C'est ce que les populations les plus pauvres du monde, celles qui sont les plus vulnérables aux impacts des changements climatiques, réclament. Le Groupe africain a été le premier à lancer un appel en faveur du C&C il y a dix ans à Kyoto. Toutefois, si ces pays ont gagné sur le principe, ils ont cependant perdu l'avantage lors des négociations sur les mesures à prendre pour donner effet au Protocole de Kyoto.

Depuis, les progrès dans le cadre du Protocole ont été laborieux, alors que le problème s'est aggravé beaucoup plus rapidement que prévu.

La douzième Conférence des Parties, qui se tiendra prochainement à Nairobi, sera un moment de vérité. L'accord dont nous avons besoin, si nous voulons survivre, doit être plus qu'un simple accord de principe entre quelques pays, après 15 ans d'impasse. Nous

nous en réjouissons certes, mais, à moins que cet accord ne soit régi par un cadre C&C, il lui manquera un but visible. Sans cette vision, nos efforts les meilleurs resteront lettre morte ■

Raphael Hanmbock est Président de l'Association des Clubs des Amis de la Nature et Coordinateur de l'ANCC pour le Cameroun et Aubrey Meyer est Directeur de l'Institut Global Commons

CONTRACTION pour les CONCENTRATIONS DE CO₂ à 450 ppmv et convergence d'ici à 2030

